



Ils ne veulent pas le licencié parce qu'ils sont au pôle emploi

Par **Lilouille**, le **04/06/2012** à **08:37**

Bonjour,

Mes patrons ne veulent pas me licencier sous prétexte qu'il sont inscrits au Pôle Emploi pour rechercher des vendeuses, est-ce vrai ou veulent-ils tout simplement protéger leur réputation?

Quelles sont les démarches pour une rupture conventionnelle? Est-ce compliqué? Le nom fais quand même peur!!

Merci d'avance

Par **P.M.**, le **04/06/2012** à **09:16**

Bonjour,

Pour que l'employeur procède à un licenciement, il faut surtout une cause réelle et sérieuse et s'il n'en a pas, c'est surtout ça qui peut l'en empêcher...

Pour la rupture conventionnelle, je vous propose [ce dossier](#)...